

La CRESS Hauts-de-France recrute :

Un-e Chargé-e de mission Observation

CDD - 7 mois

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Hauts-de-France (CRESS HDF) est une association d'intérêt général reconnue par la loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014, dont les missions sont de promouvoir défendre et développer l'économie sociale et solidaire en Hauts-de-France.

Plus d'informations sur www.cresshdf.org.

Dans le cadre d'un remplacement, le ou la Chargé-e de mission Observation, aura les **missions** suivantes :

- Assurer le suivi des productions de l'observatoire (note de conjoncture sur les tendances de l'emploi dans l'ESS, panorama sur le poids économique de l'ESS, fiches territoriales)
Pour plus d'informations : <https://www.cresshdf.org/ressources/>
- Participer à l'enrichissement et à la gestion des données de l'observatoire
- Recueillir, traiter et analyser des informations et données
- Développer et animer les partenariats (avec les membres de la CRESS, réseaux des observatoires des CRESS, partenaires publics, observatoires spécialisés)
- Suivre la déclinaison régionale du projet de Matrimoine de l'ESS porté par ESS France. Plus d'informations : <https://www.ess-france.org/matrimoine-de-l-ess>

Profil :

- Connaissance des techniques de collecte, de structuration et de traitement de données territoriales
- Maîtrise des méthodes statistiques et cartographiques (SIG)
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Powerpoint)
- Capacité à travailler en équipe et à animer des projets collectifs
- Expérience au sein d'un observatoire ou en analyse de données souhaitée (dans le champ de l'ESS ou non)
- Intérêt pour l'Économie Sociale et Solidaire

Caractéristiques du poste :

- Poste en CDD (7 mois, de février à août 2023)
- Salaire : environ 31k€ brut annuels
- Poste basé à Lille ou Amiens
- Déplacements à prévoir sur le territoire régional

Modalités de réponse : Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à envoyer uniquement par mail à rh@cresshdf.org en précisant en objet « CV OBSERVATION » (réponse souhaitée pour le 2 janvier).